

QUATRE IDÉES REÇUES SUR

23/9/17

le séjour des 25 migrants accueillis à Bayonne

Leur arrivée mardi, à Bayonne, a suscité des réactions et questions sur les réseaux sociaux. Éléments de réponse

1 « Les migrants prennent le travail des Français »

La grande majorité de ceux reçus à Bayonne, comme tous ceux répartis dans les CAO du pays, fera une demande d'asile auprès de la France. La procédure avant que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) demande encore plus d'un an en moyenne. Pendant 9 mois, la loi française interdit aux demandeurs d'asile de travailler. Ce délai écoulé, ils peuvent demander une « autorisation provisoire de travail sur présentation d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail ». Les autorisations sont données pour des « durées courtes », de manière plus générale, il faut un titre de séjour pour pouvoir travailler en France.

2 « Ils viennent profiter du régime social français »

Les migrants inscrits dans une procédure de demande d'asile sont généralement hébergés dans des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), comme il en existe un à Bayonne. Hébergement à la charge de l'État. Ceux qui ne travaillent pas ou dont les ressources sont inférieures au RSA peuvent prétendre à une allocation journalière. Elle est de 6,8 euros pour une personne seule, 10,20 euros pour deux personnes, 13,6 euros pour trois personnes et ainsi jusqu'à une famille de dix qui peut percevoir 37,40 euros par jour.

Si l'on prend le cas d'une personne seule, cela représente 210,80 euros pour un mois de 31 jours, plus l'hébergement. Lorsqu'un hébergement n'est pas proposé, l'État peut apporter 5,40 euros par jour pour l'hébergement, soit 167,40 euros. Soit un total allocation + hébergement de 378,20 euros par mois.

À titre de comparaison, le RSA pour une personne seule est de 545,48 euros par mois. Et le seuil de



25 migrants, pour beaucoup futurs candidats à l'asile en France, sont arrivés mardi soir à l'afpa de Bayonne. PHOTO JEAN-DANIEL CHOPIN

pauvreté en France se situe entre 846 euros et 1 015 euros, selon les critères retenus.

3 « L'accueil se fait au détriment des pauvres d'ici »

Selon nos informations, l'accueil de 25 migrants pendant trois mois, à Bayonne, devrait coûter environ 95 000 euros au total. Précisions qu'il s'agit d'une fourchette haute, les standards habituels sont plutôt de 56 000 euros pour la même configuration. C'est l'État qui prend le coût en charge, donc tous les contribuables français.

Les comparaisons sont toujours imparfaites, mais mentionnons pour exemple le budget du Centre communal d'action sociale de Bayonne, qui s'occupe des plus fragiles : 2,5 millions d'euros par an. Ce qui représente 625 000 euros pour trois mois. Un engagement important, alimenté par la solidarité locale.

4 « Il n'y a que des hommes, où sont les femmes ? »

Il est vrai qu'au CAO de Bayonne, seuls des hommes sont accueillis. Comme ce fut le cas à Saint-Étienne-

de-Baïgorry en 2015. Tout simplement parce que l'État traite de façon différenciée les dossiers des hommes seuls, des femmes et des familles. Les femmes et familles sont orientées vers d'autres CAO que les hommes seuls, pour des raisons de cohabitation évidentes. Par exemple, un centre a ouvert cette année à Ivry-sur-Seine, réservé aux femmes isolées, aux familles et aux couples.

Mais la question revêt une autre dimension : pourquoi les hommes fuient-ils la guerre laissant femmes et enfants sur place ? Les chiffres du Haut-commissariat aux réfugiés décrivent ces proportions : 53 % des migrants qui entrent en Europe par la Méditerranée sont des hommes, 29 % des enfants et près de 18 % des femmes.

Par ailleurs, les parcours migratoires sont coûteux et les familles ne peuvent réunir l'argent nécessaire au passage de tous. Ce sont en général les hommes qui empruntent ces chemins très périlleux, avec l'idée, à terme, d'obtenir la venue l'égal de leurs proches.

Pierre Penin